Sapeurs-Pompiers
de la Seine-Maritime

CABINETS MEDICAUX A CONTACTER POUR LA VISITE MEDICALE DE RECRUTEMENT

GROUPEMENT EST	**GROUPEMENT OUEST**	**GROUPEMENT SUD**
Secrétariat médical 02 32 70 70 61	Secrétariat médical 02 32 70 70 61	Secrétariat médical 02 35 52 33 27
ZI Sainte-Radegonde 7, Boulevard de l'Europe 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	9, Rue du Sergent Goubin 76610 LE HAVRE	26, Boulevard Gambetta 76000 ROUEN

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT AU MEDECIN
LORS DE LA VISITE MEDICALE DE RECRUTEMENT

(Les frais éventuels sont à la charge du candidat)

➔ **Carnet de santé et de vaccinations.**

➔ **Bilan sanguin à jeun** datant de moins d'un an et comportant au minimum :
- Glycémie – Exploration d'une Anomalie Lipidique
- NFS – Plaquettes
- Créatininémie – Débit de Filtration Glomérulaire
- ASAT – ALAT – GGT
- S'il n'est pas déjà connu, taux d'anticorps anti-HBs (avec recherche du taux d'anticorps anti-HBc si le taux d'anticorps anti-HBs est inférieur à 100 UI/L).

➔ **Radio pulmonaire** de face datant de moins d'un an.

➔ Le cas échéant, tous **résultats d'examens** pouvant éclairer le médecin dans la détermination de l'aptitude médicale.

Il est rappelé que les **vaccinations** contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'hépatite B et un **test tuberculinique de référence** sont **obligatoires** chez les sapeurs-pompiers.

En cas de doute, il vous est donc vivement conseillé de faire vérifier votre état vaccinal par votre médecin traitant afin qu'il puisse vous donner les conseils adaptés pour être à jour de vos vaccinations au moment de votre visite médicale de recrutement.

Pour information, **une recherche de consommation de toxiques** sera effectuée sur urines fraiches recueillies au cours de la visite médicale.

En cas de réengagement successifs, le bilan sanguin ci-dessus est à renouveler tous les 4 ans pour les candidats de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les candidats de 40 ans et plus. La radio pulmonaire n'a pas besoin d'être renouvelée.